

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 28 décembre 2011 relatif au tableau d'avancement au titre de l'année 2012

NOR : ETSN1131009A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-551 du 19 avril 2002 relatif au classement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 19 avril 2002 relatif à l'échelonnement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs des soins en sa séance du 19 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des soins dont les noms suivent sont inscrits au titre de l'année 2012 au tableau d'avancement à la 1^{re} classe du corps des directeurs des soins :

Sont nommés à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- 1 BATELI Lionel.
- 2 BEL-GOFFART Ghislaine.
- 3 BORETTI Françoise.
- 4 BOUDAY Françoise.
- 5 BOUSSEMAERE Sylvain.
- 6 BOUSSOUAK Christine.
- 7 BREST Gilles.
- 8 BROTFELD Malika.
- 9 BRUNEAU Marie-Thérèse.
- 10 CALTERO Christine.
- 11 CARDI Marie-Dominique.
- 12 CHABUT Jacqueline.
- 13 COLLE Hubert.
- 14 COLOMBO Murielle.
- 15 CONDUCHÉ Christine.
- 16 COPIN Maryse.
- 17 DALY Jean-Christophe.
- 18 DAMOURETTE Patrick.
- 19 DANIELOU Isabelle.
- 20 DE BERNARDY DE SIGOY Marie-Hélène.
- 21 DEBLONDE Laetitia.

- 22 DEBRAY Sylvie.
- 23 DELATTRE Thérèse.
- 24 FAUCHET Pascal.
- 25 FOURCADE Brigitte.
- 26 GAILLARD Nadine.
- 27 GENTET Marie-Karine.
- 28 GOSSE Armande.
- 29 HARDY Catherine.
- 30 JARRAYA Michèle.
- 31 LAIGNEL Laurence.
- 32 LECHEVALIER Évelyne.
- 33 LE GOURIERES Éric.
- 34 LESCOP-ROBIC Véronique.
- 35 MARREC Christian.
- 36 MEJEAN Chantal.
- 37 MICHELOT Patrice.
- 38 MIKOLAJCZAC Nadine.
- 39 MONNIER Isabelle.
- 40 MORAND Jean-François.
- 41 NADEAU Françoise.
- 42 NAUCHE Murielle.
- 43 NOE Christine.
- 44 PARNEIX Marie-Christine.
- 45 PERESSINI Alain.
- 46 PERRIER-GUSTIN Patrice.
- 47 POLEGATO Gérard.
- 48 PRUD'HOMME Gilles.
- 49 PRUVOT Nicolas.
- 50 REY Françoise.
- 51 ROMBAUT Philippe.
- 52 ROUSSET André.
- 53 RUCK Christiane.
- 54 SAMIERI Guy.
- 55 SCERRI Colette.
- 56 SCHMIT Véronique.
- 57 TERSIN Gilbert.
- 58 VERDONCO Pilar.
- 59 WISNIEWSKI Élisabeth.
- 60 WOLF Françoise.

Est nommé à compter du 1^{er} décembre 2012 :

- 61 MICHON Daniel.

Article 2

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut être contestée devant l'autorité administrative et devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 28 décembre 2011.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL